



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB NAUTIQUE DE COUTANCES

13/11/2020

Le Vendredi 13 novembre 2020 à 19h02, les licenciés ou leurs représentants, ainsi que les institutionnels se sont réunis par visioconférence conformément au décret 2020-925 du 29 juillet 2020 prorogeant jusqu'au 30 novembre 2020 les règles de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, assouplissement les modes de délibération des assemblées générales.

Présents : Patrick BOUTTIER, Philippe BRIOUT (Président de la Ligue de Normandie), Grégory GALBADON (Vice-Président de la CMB Chargé des Sports), Nicolas GALLIEN, Léo GERMAIN Philippe GILLETTE, Euriell GOUTODIER, Yvonne HAMEL, Jean-Philippe HENRARD (Responsable de la piscine communautaire), Arnaud LE BOSQUAIN, Stéphane LEFEVRE (Adjoint aux Sports de la Mairie de Coutances), Nicolas MARY, Bruno MONDIN, Anne-Dorothée POUILLAIN.

Excusés : Armelle LETELLIER, Jean-Christophe PERRIER, Stéphanie LECARPENTIER, Clément MURIER.

Procurations : Bernard SELWIET donne procuration à Arnaud LE BOSQUAIN
Jacqueline et Jean DANGUY donne procuration à Nicolas GALLIEN

L'assemblée est présidée par Nicolas GALLIEN, Président de l'association.

.....

1. **Rapport Moral** :

Le président débute l'AG présente son rapport moral qui permet de clôturer l'année sportive (cf pièce jointe).

Il précise à l'ensemble des participants que le bureau a été renouvelé complètement, et surtout le comité directeur faisant face à une crise sanitaire sans avoir eu le temps de prendre vraiment ses marques.

Nicolas GALLIEN annonce que l'année dernière, nous avons à notre effectif 443 licenciés, plaçant le CN Coutances comme le 2^{ème} club de Coutances tous sports confondus et l'un des premiers clubs de natation de la Manche.



Cette année, le club accuse une baisse significative des inscriptions, à savoir – 19%, ce qui monte l'effectif du club à 298 licenciés toutes disciplines confondues.

Les membres du bureau, à la saison dernière, ont fait le choix de ne pas procéder au remboursement des séances non réalisées pendant la période de confinement afin de maintenir la pérennité des emplois de nos entraîneurs.

En revanche, nous avons annoncé à la rentrée que nous procéderions à des remboursements si la situation se représentait, ce qui est malheureusement le cas. Ces remboursements interviendront en fin d'année étant donné que l'association espère vivement pouvoir compenser dans l'année avec des séances de longe côte ou autres, notamment pour les adhérents de l'aquagym.

*Les réalisations du CNC :

- Nouveau bureau renouvelé entièrement,
- Communication accrue et relancée,
- Partenariats majeurs : Crédit Mutuel, 4 Nages, Intersport notamment,
- Activité longe côte grandement appréciée,
- Jeu concours pour le renouvellement de la collection vestimentaire du CN Coutances.

*Perspectives :

- Maintenir nos activités le plus possible,
- Accroître les partenariats avec l'aide de tous en promouvant l'image du club et ses valeurs,
- Achat d'un nouveau minibus grâce, en partie, à des subventions.

Le Président en profite pour remercier les adhérents, les parents de nageurs, les entraîneurs, les bénévoles, les officiels, les membres du bureau, les institutionnels, la CMB, la mairie de Coutances représentée par M. LEFEVRE, la piscine représentée par Jean-Philippe HENRARD, et remercie chaleureusement M. BRIOUT d'être présent et lui laisse la parole.

M. BRIOUT remercie le président car c'est un plaisir partagé et précise que le club compte pour la ligue parmi les 75 clubs que comptent la ligue et qu'il fait partie du top 10 ayant le plus de licenciés.

Les chiffres présentés par le président reflètent la tendance observée par la ligue (- 17% de licenciés sur la Normandie. C'est pour ça qu'il insiste sur la solidarité et de continuer à proposer d'autres activités pour fidéliser et promouvoir notre sport.

Compte-tenu du contexte, faire un bilan est difficile.



Quoiqu'il en soit, les compétitions sont arrêtées jusque fin décembre au moins.

Philippe BRIOUT souligne également et remercie le CN Coutances d'avoir « joué le jeu » pour avoir licencié tous ses membres, y compris les personnes de l'aquagym.

Le Président laisse la parole à M. LEFEVRE, conseiller délégué aux sports et à la vie associative à la mairie de Coutances, qui demande d'excuser le maire qui ne pouvait être présent ce soir et présente ses félicitations au nouveau bureau. Il félicite l'ensemble des bénévoles qui permettent à l'association de fonctionner et pour le bon rapport moral.

Il adresse ses sincères félicitations à la nouvelle Vice-Présidente et souligne l'importance de la mise à jour des statuts et souhaite bonne chance pour le futur et la saison à venir, et laisse la parole à M. HENRARD, responsable de la piscine.

M. HENRARD prend la parole et annonce sa tristesse de voir la capacité de la piscine à accueillir le public et les associations considérablement réduites

Il tient à féliciter le nouveau bureau pour cette première année de prise de fonction et insiste particulièrement sur le dialogue renouvelé avec le comité directeur et son Président.

Dialogue indispensable pour une cohésion inter-service efficiente. M. HENRARD fait également part de son éternel soutien au club, lui qui en est membre depuis 43 ans. Il en apprécie dorénavant la bonne ambiance et l'interaction qui y sont véhiculés.

2. **Rapport financier:**

- Maintenir la rémunération de nos entraîneurs en totalité en compensant ce que l'État ne prend pas en charge,
- Rappel : le club paie l'intégralité des engagements,
- L'importance des Entreprises locales car elles sont porteuses du sport local,
- L'utilisation de la plateforme Helloasso pour le paiement des inscriptions,
- Cette année, peu de compétitions et pas de stages compte tenu des restrictions liées aux conditions sanitaires.

Conclusion :

Une année particulière pour un nouveau bureau avec la gestion de mécontentements liés à l'absence de remboursements pour la saison 2019/2020, le maintien des emplois de nos entraîneurs et de la compétition sportive au maximum.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, l'assemblée approuve les rapports moral et financier.



3. Rapport sportif :

Léo GERMAIN nous présente le rapport sportif Avenirs, Jeunes et Juniors succinctement compte tenu de la courte période.

(cf pièce ci-joint)

Arnaud LE BOSQUAIN nous présente le rapport sportif pour les Maîtres et notamment le palmarès du club au Lamentin, à la Martinique et félicite les participants pour leurs résultats (cf pièce jointe)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, l'assemblée approuve le rapport sportif.

Prise de parole de M. Grégory GALBADON :

En tant que Vice-Président chargé des Sports, il souligne la période singulière mais insiste sur son soutien indéfectible auprès du club et nous remercie pour l'invitation à l'assemblée.

4. Approbation de nouveaux membres de bureau :

Le président annonce que deux demandes de licenciés à l'aquagym ont été faites pour représenter l'essentiel de nos adhérents au sein du bureau, à savoir Nadine LEFRANC et Françoise LACOLLEY.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, l'assemblée approuve les deux nouveaux membres au sein du bureau.

5. Approbation des membres d'honneurs:

Le dernier vote porte sur l'approbation de 3 nouveaux membres à titre honorifique, à savoir :

- Stéphane LEDOLLEY, ancien président,
- Corinne LEDOLLEY, ancienne secrétaire,
- Laurent MEISS, ancien trésorier.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, l'assemblée approuve que les 3 personnes nommées ci-dessus deviennent « membres d'Honneur » de l'association.



Les points à traiter ayant été abordés, le Président demande s'il y a des questions diverses et notamment si la secrétaire a eu des demandes par mail afin de pouvoir les traiter, et aucune question n'a été recensée.

M. Stéphane LEFEVRE précise qu'il est possible que les adhérents ne soient pas remboursés et que la part concernée soit déclarée aux impôts comme étant un don et soit déductible des impôts.

Le président remercie l'intervention de M. Stéphane LEFEVRE et renouvelle le choix du bureau, c'est-à-dire que le remboursement interviendra en fin d'année sportive quand nous saurons combien de séances seront à rembourser, notamment pour les adhérents de l'aquagym.

Aucune autre question n'étant soulevée, le président clos l'assemblée générale à 20h25.

Le Président
Nicolas GALLIEN

La Secrétaire
Euriell GOUTODIER